

## Réunion des Délégués du Personnel du mois d'octobre 2005

1. Quelle est la réponse de la DRH France quant à l'augmentation de la prime de transport de 30%, pour pallier à la très forte hausse du carburant !

Direction: « La DRH France doit se positionner quant au niveau auquel cette question sera traitée. »

CFDT: Pendant que certains se positionnent, d'autres payent. ☹

2. Suivi des 8 PRP plan fonction : Pourquoi la direction refuse de proposer le PRP aux personnes qui pourraient en profiter ?

Direction: « nous avons enregistré un souhait d'adhésion auquel nous n'avons pu donner suite, aucun poste de reclassement compatible avec le rythme PRP n'ayant été proposé par la fonction. »

CFDT: C'est étrange car c'est quand même Belle étoile qui a demandé 8 PRP plan fonction...

3. Présentation du bilan OSATYS sur la période 2004 et sur le premier semestre 2005.

Direction: L'accord sera appliqué au 1<sup>er</sup> décembre 2005.

CFDT: Il apparaît dans ce bilan que 2570 heures supplémentaires ont été effectuées en 2004 (au delà des 39 heures légales). La direction doit donc créer plusieurs emplois sur le site.

4. Tempo : Depuis la mise en place du nouveau système de GTA, nous n'avons plus de récapitulatif mensuel, jour par jour. Lors de la réunion du mois dernier, vous vous étiez engagé à créer une nouvelle rubrique, qu'en est il ?

Direction: « Nous ne voulons pas créer de nouvelle rubrique »

CFDT : Dès qu'il faut mettre la main au porte monnaie, c'est toujours la même chose! ☹

5. Point sur le nettoyage des réfectoires des Unités de Productions : Si vous jouez la montre, dites le nous !

Direction: « Un nettoyage de fond va être fait sur novembre pour les réfectoires des deux ateliers. »

CFDT: Le prochain contrat (01/06) devra intégrer ces nettoyages de fond ponctuels. Il devra donc être revu à la hausse pour garantir un bon niveau de propreté.

6. SAP QM : Pourquoi la requête SQ00 n'est pas mise en place sur tout les profils ? Ceci permettrait une meilleure visualisation des résultats.

Direction: « Les demandes d'accès ont été lancées la semaine dernière. Sauf oubli toujours possible, ou incident, tous les utilisateurs qui ont un accès à SAP QM (sauf les profils génériques ateliers) peuvent aujourd'hui consulter les résultats avec cette transaction. »

7. Quels sont les critères d'attribution des Augmentations Individuelles service par service ?

Direction: « Chaque service tient compte de son enveloppe budgétaire, même si une mutualisation est ensuite effectuée aux bornes du site. Critères d'attribution des AI :

- AI prévue par la convention collective dans le cadre des changements « automatiques » de coefficients
- AI prévue dans le cadre de changement de coefficient liés à la polyvalence et aux grilles de compétences /métiers
- AI prévue qui accompagnent un changement de coefficient lié à un repositionnement sur un nouveau métier
- AI tenant compte de la performance individuelle au poste de travail ; évaluée lors de l'EAA.

Des priorités sont définies pour tenir compte des enveloppes. »

CFDT: L'attribution des AI doit être objective mais la réalité est ailleurs, à vous de juger...

8. Pourquoi n'y a-t-il pas d'harmonie en terme de coefficient entre tous les techniciens maintenance rattachés aux fabrications ?

Direction: « Les coefficients sont fonction des diplômes à l'embauche des différentes personnes et de leurs différents parcours personnels. »